



COMMUNE D'AURENSAN 32400

Compte rendu du Conseil Municipal

N° 10 - du 15 Octobre 2020 – 20h30

Nota. : Réunion tenue dans le respect des consignes sanitaires en vigueur (COVID-19)

Présents : Roland DUPOUTS, Francis LAVALETTE, Sandra CASSIFOUR, Christophe BERDOULET, Jean-Paul ROMMELAERE, Marie LAHOURATATE, Gérard MANZO .

Absents excusés : Marie-Pierre CASSIFOUR, David LANUX, Stéphane LUTZ, Benoît LAPASSADE.

Secrétaire de séance : Marie LAHOURATATE

Lecture et approbation du PV de la réunion du Conseil Municipal n°9 du 14 septembre 2020.

Ordre du jour :

- 1 – présentation de devis « caméras aux poubelles »
- 2 – présentation de devis « matériel informatique Mairie »
- 3 – projet des travaux futurs
- 4 – recrutement secrétaire de Mairie
- 5 – questions diverses

1 – DECHARGES SAUVAGES DES POUBELLES COMMUNALES gérées par le SICTOM :

Projet d'installation de caméras de surveillance sur la zone poubelles du parking :

Roland DUPOUTS présente le devis obtenu par Gérard MANZO, chargé du dossier, auprès de Boulanger/Connexion : il s'agirait de la pose de 2 caméras avec 1 prise de face sur l'arrivée sur le parking, l'autre à 45° par rapport aux poubelles = soit prise de la plaque minéralogique. La caméra est non fracturable avec possibilité d'enregistrer en continu (préférable) et sans différence de prix entre les deux versions (discontinu/continu). L'enregistreur serait installé à la Mairie. Le montant total HT s'élève à 2.170 € (récupération de la TVA) soit un coût approximatif de 2500 € TTC auquel il faudrait rajouter les poteaux – soit un coût prévisionnel global d'environ : 5 300 € TTC

L'ensemble du conseil apprécie la qualité de la présentation faite par Mrs DUPOUTS et MANZO ainsi que la précision des différentes informations présentées. Cependant après discussion, le coût de cette installation est considéré comme trop élevé.

Une nouvelle approche est envisagée : déplacer les containers derrière la Mairie, en réduisant leur nombre = il est décidé en séance de faire chiffrer cette possibilité. Dans un premier temps on ne laisserait que le verre sur le site actuel. Une analyse sera demandée au SICTOM afin de déterminer combien de containers seraient nécessaires pour l'ensemble de la population d'Aurensan ; à charge pour nous de déduire ensuite la population de la crête (= maintien des containers sur la crête). Actuellement le nombre de containers nécessaires serait : 3 marrons et 4 jaunes. L'idée est évoquée de demander de nouveaux containers (neufs et propres) afin d'inciter les utilisateurs au maintien de la propreté du site.

Il est à noter que le SICTOM prend en charge la dalle béton et les bordures si nous proposons un nouveau site.

Il semble nécessaire de réactiver le retrait des vêtements déposés dans la benne « le relais » : à vérifier.

2 – MODERNISATION DE LA MAIRIE :

A la demande du Maire, Gérard MANZO présente le dossier qu'il a traité :

Equipement informatique :

- L'équipement obsolète ne permettant plus un travail efficace, il s'agit d'installer un double écran sur le nouvel ordinateur de la secrétaire de mairie afin qu'elle puisse travailler simultanément sur les deux, ce qui est rendu nécessaire pour certaines de ses tâches. A cela s'ajoute la mise à jour des logiciels, la récupération des données sur l'ordinateur actuel (le Centre de Gestion interviendra sur la partie le concernant). **Coût : 1 114 € HT**

- proposition est faite d'ajouter un disque dur externe de sauvegarde – **Coût : 150 € HT**

Equipement bureautique :

- les armoires : UGAP – délai de livraison 35 jours – 4 armoires à rideaux avec 4 tablettes + 2 tablettes fixes (contenance : 100 classeurs) + 2 tablettes de consultation + armoire forte anti feu (pour protéger les documents d'état civil) avec serrure mécanique – **Coût : 2 300 € HT**

- un isoloir électoral (avec accès PMR) – **Coût : 371,10 € HT**

- 100 boîtes d'archives + 50 classeurs + intercalaires + matériel de classement – fournisseur : JPG – **Coût : 530 € HT**

L'acquisition de ces équipements est rendue nécessaire pour le classement et la sécurisation des documents d'état civil (= préservation des documents contre l'humidité et amélioration de l'organisation administrative).

L'ensemble des devis est validé – Il est envisagé de démarrer avec un demi stock ? à voir avec la secrétaire.

3 – PROJETS DE TRAVAUX SUR LES BATIMENTS COMMUNAUX :

Nous devons nous assurer que nous pouvons obtenir des subventions.

Il est convenu que la Commission Foyer sollicite M. SAPONARO – Architecte, sur le projet des travaux envisagés (cf. CR Commission Foyer du 14/07/2020 – Il sera demandé un avant- projet sommaire (APS). Un cahier des charges sera présenté à M. SAPONARO. L'idée étant d'engager le dossier rapidement afin de ne pas perdre le bénéfice des subventions potentielles (bureau de la mairie + ancienne salle de classe).

Concernant les travaux de peinture du bureau de la Mairie, Roland DUPOUTS se charge d'obtenir des devis auprès des entreprises pressenties.

4 – SECRETARIAT DE MAIRIE :

Recrutement de la nouvelle secrétaire de Mairie

Nous avons reçu les 2 candidates qui ont postulé. C'est Aurore DUFAU qui a été retenue compte tenu de son expérience professionnelle en adéquation avec nos besoins. Elle sera présente à la Mairie d'Aurensan deux demies journées par semaine, le mardi et le vendredi matin de 8h00 à 12h30 ; il est à noter que la Mairie ne sera ouverte au public que 2 heures, chaque matinée, afin de faciliter son travail. Aurore DUFAU prendra ses fonctions début novembre après quelques heures de tuilage avec Francine Couture. Une information sera faite à la population. Mme Couture partira le 31 octobre 2020 après 15 années au service des élus de notre commune et de sa population. L'ensemble du conseil souhaite la remercier et lui offrir un cadeau de départ ainsi que quelques fleurs. Discussion et décision s'en suivent : Francine sera gâtée !

5 – QUESTIONS DIVERSES :

- Sur les derniers travaux réalisés (place du village) nous avons perdu des subventions du fait de la fin trop tardive des travaux...
- Présentation d'un tableau récapitulatif des différentes clés ouvrant les bâtiments municipaux et de leurs détenteurs.
- La commission « route » va se réunir pour fixer son programme.
- L'entreprise CASTAING a été sollicitée plusieurs fois pour la réparation de la porte du foyer vandalisée ; nous les attendons...
- Les Sages du Leez sollicitent la commune d'Aurensan car le Foyer de Lannux n'est pas ouvert du fait de la crise sanitaire et de l'utilisation du foyer par l'école maternelle ; les anciens pâtissent de l'absence d'activité aussi J. P. ROMMELAERE en tant que co-président demande à pouvoir utiliser le Foyer d'Aurensan, le mardi de 14h00 à 19h00. Les activités qui se dérouleront sur ce créneau horaire : la gym (une douzaine de personnes), la belotte, le loto, le tir à l'arc. L'ensemble du Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité. Une convention d'occupation sera établie.
- Le conseil devra réfléchir et se positionner quant au devenir du terrain acquis chemin de Patchot.
- Le projet de fleurissement des abords de l'église et du cimetière, avant la Toussaint, est validé.
- Un contrôle a été fait sur le défibrillateur par Médic Adour ; le P.V. de contrôle est en attente.

23h00, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Marie LAHOURATATE